



Écrit par Rayan Allaf le 12 juin 2024

La CoVe installe ses propres centrales en autoconsommation et s'engage en faveur de la sobriété énergétique

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin a dans le cadre de son Plan Climat, installé des panneaux photovoltaïques sur plusieurs de ses bâtiments, notamment à Carpentras. Un projet qui s'inscrit dans la politique d'utilisation d'énergie plus renouvelable de la CoVe qui devrait permettre de réduire la consommation d'électricité des bâtiments.

Trouver des solutions pour réduire le coût de l'électricité est devenu un sujet prioritaire en France pour tout le monde. Face à la flambée des prix et l'épuisement des énergies fossiles, plusieurs institutions ont commencé à agir et c'est le cas notamment de [la CoVe](#) qui vient d'équiper plusieurs de ses bâtiments avec des panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Un projet que la communauté d'agglomération a démarré depuis 2020 dans le cadre de son plan climat qui devrait permettre au territoire de la CoVe de fournir plus d'énergie qu'il n'en consomme à l'aube de l'année 2045. Un objectif à long terme qui permettrait à la CoVe d'obtenir [le label TEPOS](#) (Territoire à Energie Positive).

Deux centrales en autoconsommation à Carpentras

Depuis 2021, la CoVe a renforcé sa politique écologique et de développement durable afin de fortifier l'attractivité du territoire et la préservation du cadre de vie. C'est ainsi que la communauté d'agglomération a réalisé plusieurs études avec le soutien de la Région sur la possibilité et les retombées de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments des communes faisant parties de la CoVe.

Générateur d'un enthousiasme contagieux, ce projet a déduit 18 communes sur 25 au sein de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin qui ont répondu favorablement à la possibilité d'installer des panneaux sur les sites intercommunaux de leurs villes. Des paroles aux actes, l'école de Saint-Pierre-de-Vassols a été la première à expérimenter ce nouvel emménagement en octobre 2022. Peu après, la crèche Capucine à Caromb a suivi le mouvement avec succès.

Dernièrement, c'est à la crèche Les Ptits Moussets à Carpentras que la CoVe a fait installer une centrale composée de 18 panneaux de 500 Wc chacun en autoconsommation qui permet de produire une électricité peu coûteuse et peu polluante et de réduire les consommations d'énergie du bâtiment tout en garantissant une amélioration des conditions des usagers. La commune vauclusienne n'est pas en reste



Ecrit par Rayan Allaf le 12 juin 2024

avec l'installation en 2024 de 288 panneaux de 410 Wc chacun sur l'Hôtel de communauté de la CoVe qui devrait permettre de réaliser une économie annuelle estimée à 37.600 euros.

Quelques chiffres sur ces projets d'avenir

Désireuse de poursuivre son engagement de longue date en faveur de l'environnement et des énergies renouvelables, la CoVe ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et c'est le Parking du personnel de l'hôtel de communauté de l'institution présidée par Jacqueline Bouyac qui est désormais le prochain candidat à l'installation de panneaux. Les bâtiments I et G du Marché Gare et la maison des familles Le Phare devraient suivre avec des fins de travaux pour fin 2024 et mi-2025.

Pour l'ensemble de ces 7 projets, le montant total des opérations s'élève à 1.382.000 euros avec une aide participative de l'Etat à hauteur de 474.820 euros. La [Région Sud](#) a apporté un soutien financier non négligeable de 33.685 euros pour les couts annexes liés aux travaux d'installations des panneaux photovoltaïques.